Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 57 (1965)

Heft: 8

Rubrik: Au fil de l'actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au fil de l'actualité

Par *Jean Möri*

Une organisation centenaire qui se porte bien

Sous l'impulsion du banquier Ernest Pictet, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Genève a été fondée le 23 juin 1865.

Une cérémonie commémorative a marqué cet important événement, au cours de laquelle M. Francis Polens, président de cette institution, a rappelé quelques principes qui inspirèrent l'activité de la chambre à ses débuts: complète indépendance à l'égard de l'Etat, défense du libéralisme économique et du fédéralisme, maintien d'un coût de la vie modéré, finances saines et lutte contre la fiscalité, recherche d'un régime d'échange avec l'arrière-pays.

Sans doute pourrait-on discuter de l'un ou de l'autre de ces principes et profiter de l'occasion pour rappeler que le syndicalisme, à l'époque mémorable de cette fondation, se prononçait carrément pour l'économie dirigée. Depuis, le libéralisme économique s'est accommodé de l'intervention du législateur et le syndicalisme s'est intégré dans le régime économique présent. Le programme de l'Union syndicale suisse constate fort sagement que le régime d'économie privée est mieux approprié dans certains cas et le régime de l'économie mixte ou de l'économie collective dans d'autres. Ce sont le degré d'efficience et l'intérêt général qui devraient guider le choix du système de gestion.

Ainsi va le monde démocratique. Les sages s'inspirent de l'expérience, recherchent des solutions aux problèmes pratiques qui se posent dans le présent, préoccupés d'améliorer la condition humaine progressivement, par un effort constant.

Il n'est pas étonnant dès lors que le conseiller d'Etat Treina, de vieille formation syndicale, ait souligné l'indépendance de la Chambre de commerce et d'industrie de son canton à l'égard du pouvoir, mais aussi « son esprit de collaboration plus que jamais nécessaire alors que tant de graves problèmes se posent au pays ».

Jean-Jacques, aime ton pays!

Cette belle parole du père Rousseau au turbulent Jean-Jacques aurait pu figurer en exergue de l'excellent *Album suisse de Vacances*, édité par la Caisse suisse de voyage à l'intention de ses quelque 235 000 membres et de leur famille.

Cet important ouvrage de 720 pages, richement illustré, constitue une abondante source de documentation concernant les différentes régions de notre pays. Quelque 1700 images en noir, exécutées par 200 photographes, font le tour des plus importantes stations touristiques, évoquent des buts d'excursion, captent d'admirables pay-

sages. Les commentaires judicieux émanent d'une vingtaine d'auteurs soucieux autant de la forme que de l'esprit.

De nombreuses cartes régionales ainsi que 32 reproductions en couleurs sont inspirées par la vie mouvementée du Suisse en vacances.

Des prises de vues aériennes donnent un relief extraordinaire aux villages, villes et vallées de notre pays.

C'est Adolphe Brawand, de Berne, qui a veillé à l'heureuse présentation graphique, toute de grâce et d'harmonie.

Il faut être reconnaissant à la Caisse suisse de voyage, mais aussi aux imprimeurs, d'avoir mis tant de soin à présenter de façon très attrayante notre beau pays. Après avoir parcorru cet ouvrage, on comprend mieux encore la recommandation d'un père à son fils que nous avons citée au début.

Les voyages forment la jeunesse

En mai de cette année, de jeunes syndicalistes ont répondu à l'aimable invitation de l'Organisation régionale européenne de la Confédération internationale des syndicats libres et participé à un séminaire très intéressant sur les « aspects économiques et sociaux de l'intégration européenne ».

Dans les premières quinzaines de mai et de juin, deux autres rencontres ont eu lieu sous les auspices du Conseil de l'Europe à Strasbourg pour discuter sur les thèmes de la coopération continentale, avec comme objectif la recherche des méthodes les meilleures pour présenter ce problème aux groupes de jeunesse dans les différents pays. C'est encore sous le patronage du Conseil de l'Europe que le Centre de la jeunesse européenne a organisé deux séminaires en juillet, un à Strasbourg et l'autre à Avignon, pour envisager une méthode d'organiser des manifestations de jeunesse de grande envergure.

Enfin, toujours sous le patronat du Conseil de l'Europe, un cours de langues aura lieu du 1er septembre au 15 octobre prochain, au moyen des nouvelles méthodes audio-visuelles.

Voilà d'excellentes occasions de rencontre pour les jeunes gens et de nouvelles possibilités de s'instruire dans le cadre de la coopération et de la solidarité internationales.

Colloques pour la prévention des risques professionnels

Du 25 au 30 octobre prochain se tiendront à Vienne des colloques internationaux sur la prévention des risques professionnels organisés par le secrétariat général de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), en collaboration avec la Fédération autrichienne des instituts des assurances sociales.

A l'ordre du jour figurent des questions touchant aux risques professionnels dans l'agriculture, spécialement les accidents de trac-

teurs; les répercussions économiques des accidents de travail; la prévention des risques professionnels dans la construction et les travaux publics. Cette dernière question sera consacrée spécialement à la prévention des vibrations mécaniques dangereuses pour les conducteurs d'engins lourds de chantier, à la création et au développement de l'esprit de sécurité sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics.

Exportations françaises en Suisse

Du rapport annuel de la Chambre de commerce suisse en France, nous apprenons que la Suisse est toujours le quatrième client de la France. Elle se place immédiatement après l'Allemagne fédérale, le Benelux et l'Italie. Les achats de la Suisse à la France dépassent de 470 millions de francs français ceux des Etats-Unis d'Amérique et de 536 millions ceux de la Grande-Bretagne, dont les populations sont respectivement de 193 millions d'habitants et de 54 millions.

En d'autres termes, la France place en Suisse 6 % de ses exportations totales et 2 % de ses importations totales.

D'une manière générale, les exportations de la France vers la Suisse ont augmenté de 13 % par rapport à l'exercice précédent, contre 17 % en 1963. D'autre part, les exportations suisses vers la France ont augmenté de 6 % en 1964, contre 18 % en 1963. Les secteurs qui ont marqué une baisse sensible ont été les textiles, les chaussures, les produits chimiques et la bijouterie, secteurs pour lesquels la Chambre de commerce suisse en France a organisé deux grandes manifestations de prestige chez Ledoyen aux Champs-Elysées, les 17 et 18 mai dernier. Un grand dîner auquel était convié le Tout-Paris, clientèle prédestinée de nos grandes industries de luxe, a suscité des échos qui sont encore loin d'être épuisés. La presse, la radio, la télévision et les actualités cinématographiques nationales et internationales ont pu donner un brillant reflet de la collaboration franco-suisse en matière d'industries de luxe.

Dans son exposé à la 47e assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, M. Jean-Louis Gilliéron a noté que la balance commerciale entre les deux pays présente un solde de 1 milliard 400 millions de francs en faveur de la France.

C'est ainsi qu'un petit pays peu choyé de la grande voisine couvre à lui seul le déficit de 1 milliard 300 millions de francs qui résulte des échanges commerciaux entre la France et ses cinq partenaires du Marché commun!

Ce qu'a d'ailleurs confirmé spontanément M. Georges Villier, président du Conseil national du patronat français, dans le dernier *Bulletin de la Zone européenne de libre-échange*: « C'est l'excédent de notre balance commerciale avec la Suisse qui permet à la France de maintenir l'équilibre avec le reste du monde. »

Dans ces conditions, au lieu de disperser ses faveurs très loin à la ronde, le général président ferait bien de liquider une fois pour toutes l'intolérable discrimination tarifaire d'environ 70 % par rapport à celles qui proviennent des Etats membres du Marché commun, dont la France frappe sa meilleure cliente.

Les Nations Unies et la recherche scientifique

Le 24 mars dernier a été inauguré à New York un Institut de recherches scientifiques des Nations Unies. Un Conseil d'administration, composé de vingt membres de diverses régions du monde et de différentes tendances politiques et culturelles, a été nommé par le secrétaire général, d'entente avec le président de l'Assemblée générale des Nations Unies et le président du Conseil économique et social. Un nouveau système d'élections au sommet qui, du point de vue démocratique, laisse quelque peu à désirer!

Ce Conseil d'administration a désigné M. Gabriel-Marie d'Arboissier (Sénégal) en qualité de directeur général de l'institut. Quelque quarante-huit pays et des fondations privées ont contribué financièrement à cette création en versant ensemble 2 841 874 dollars, dont 450 000 proviennent de la Fondation Rockefeller.

Cet institut est destiné à la formation de personnel, en particulier dans les pays en voie de développement, aux administrations des gouvernements membres et aux organisations des Nations Unies. Il étudiera également d'importantes questions relatives au développement économique et social et au maintien de la paix et de la sécurité. Trois Européens siégeront dans cet aréopage de formation et de recherches.